CONTACT® SÉCURITÉ

# COFFRET DE SECOURS TRANSPORT EN COMMUN
# Réf. TTC

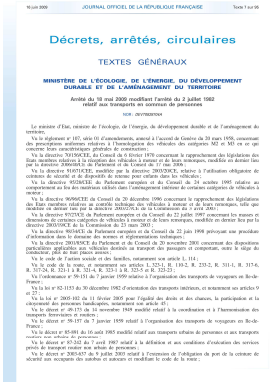
16 juin 2009 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 7 sur 96

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Arrêté du 18 mai 2009 modifiant l'arrêté du 2 juillet 1982 relatif aux transports en commun de personnes

NOR : DEVT0828704A

Conforme à l'arrêté du 18 mai 2009 Article 6 Annexe 10

Photo non-contractuelle

COMPOSITION :

1 Coffret en plastique ABS anti-choc vert avec porte cristal et support mural.
Dimensions 26,3 x 17 x 8,3 cm.

Composition :
2 Paires de gants latex stériles Taille L 8/9.
1 Masque de protection pour ventilation artificielle.
2 Compresses stériles 10 x 10 cm.
20 Pansements adhésifs (Assortiment de 8 tailles différentes).
1 Ruban adhésif hypoallergénique, largeur 2,5 cm, longueur 9 m.
3 Serviettes imprégnées de chlorhexidine digluconate désinfectantes et nettoyantes.
1 Bande de gaze extensible, largeur 10 cm, longueur 4 m.
1 Paire de ciseaux universels bouts mousse, longueur 10 cm.
1 Couverture de survie isothermique 220 x 140 cm.
Ce coffret peut être scellé.



ISO 9001 BUREAU VERITAS Certification N°159350